

# Pourquoi des mesures incitatives pour favoriser l'apprentissage ?

Grégoire Evéquoz  
OFPC



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

# L'apprentissage dual : une formation professionnelle de grande qualité !

- ❖ Un très bon niveau d'adéquation entre ce qui est appris et ce qui est utilisé ensuite
- ❖ L'acquisition de compétences clés liées à l'employabilité
- ❖ Un très bon niveau d'insertion professionnelle, plus de 95%
- ❖ Le CFC est le diplôme le plus délivré dans le canton !
- ❖ Des possibilités importantes d'évolution professionnelle

# L'apprentissage dans le canton et en ville de Genève : quelques chiffres

- ❖ Près de 5'000 jeunes en apprentissage dans le canton
- ❖ 1'885 contrats à Genève (37%) : 1'770 en CFC et 115 en AFP
- ❖ 2'076 entreprises forment des apprentis-e-s dans le canton
- ❖ 756 entreprises forment des apprentis-e-s en ville
- ❖ Dans le canton, il n'y a environ que 3% de l'ensemble des entreprises qui forment

# Une offensive vers la qualification

- ❖ Objectifs fixés par la CDIP et le DIP de 95% de certification
- ❖ Article 194 de la Constitution qui introduit l'obligation de se former jusqu'à 18 ans
- ❖ Besoin de plus de places, en particulier pour les jeunes en difficulté: il faudrait passer de 300 à 600
- ❖ L'effort demandé aux entreprises est de plus en plus grand pour former

# Une palette de mesures incitatives

- ❖ Allègements fiscaux
- ❖ Prise en compte du critère formation dans l'adjudication des marchés publics
- ❖ Soutien aux entreprises pour les décharger de certaines démarches
- ❖ Mesures financières sous différentes formes

# Une démarche bienvenue !

- ❖ Le canton ne peut pas tout faire ! Tous les partenaires doivent se mobiliser
- ❖ Il faut tenter de nouvelles expériences, les évaluer
- ❖ Le cadre des communes se prête bien à ce type de mesure et permet de définir des priorités
- ❖ De nouvelles formes de partenariat entre canton et communes